

PROGRAMME COMMUNIQUANT

Intitulé de la formation	FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS
Contexte de la formation	<p>Les adjoints des cadres hospitaliers assurent l'instruction administrative ou financière des affaires qui leur sont confiées et préparent lorsqu'il y a lieu, les décisions qui en découlent. Ils peuvent se voir confier la responsabilité d'une ou plusieurs unités administratives.</p> <p>Investir un poste d'adjoint des cadres hospitaliers implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une bonne connaissance du droit administratif et de la fonction publique - des bases de gestion appuyées par un bon sens de l'organisation - une bonne capacité de synthèse - des qualités de polyvalence pour gérer de nombreuses activités en même temps - le sens des responsabilités et du relationnel.
Objectifs Généraux	<p>Le dispositif global de la Formation d'Adaptation à l'Emploi des adjoints des cadres a pour objectif de permettre aux agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mieux connaître le fonctionnement et les missions de l'institution qui les emploie ainsi que son environnement - de maîtriser les techniques essentielles du management et de la communication - de disposer d'outils facilitant leur exercice de l'encadrement et du management de personnels - de connaître et d'approfondir les différentes techniques indispensables à l'exercice correct des fonctions.
Programme	<p><u>Module 1</u> Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière</p> <p><u>Module 2</u> Techniques de management et de communication</p> <p><u>Module 3</u> Connaissances spécifiques aux fonctions assurées par un adjoint des cadres hospitaliers</p>
Public ciblé	<p>Agents nommés dans le corps des ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS, à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, ainsi qu'aux agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps.</p> <p>Nous attirons votre attention sur le fait que certains adjoints des cadres hospitaliers nouvellement nommés ne voient pas leurs fonctions se modifier par la nomination sur ce grade. L'organisme de formation veillera à prendre en compte cette dimension afin de s'adapter à ces publics qui pourraient trouver peu intérêt a priori aux contenus.</p> <p>D'autre part l'organisme de formation prendra en compte les différents métiers exercés par les adjoints des cadres hospitaliers.</p>
Durée de la formation	22 jours
Nom de l'organisme	CONVERGENCES